

Réponse du Conseil administratif à la motion du 28 juin 2016 de M^{mes} et MM. Alia Chaker Mangeat, Marie Barbey-Chappuis, Anne Carron, Fabienne Beaud, Souheil Sayegh, Jean-Charles Lathion, Jean-Luc von Arx, Lionel Ricou, Sami Gashi et Alain de Kalbermatten: «Pour une ouverture des bibliothèques municipales le dimanche».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que l'accès à l'éducation et aux documents proposés au sein des bibliothèques municipales doit être possible pour tous et en tout temps;
- que les horaires d'ouverture des bibliothèques municipales en semaine ne sont pas nécessairement compatibles avec un emploi à plein temps;
- qu'il est du devoir de la Ville de Genève de satisfaire les 100 000 Genevoises et Genevois actuellement titulaires d'une carte de bibliothèque et empruntant régulièrement des documents;
- qu'en 2015, il y a eu plus de 1 million de prêts;
- que les bibliothèques de l'Université de Genève sont ouvertes la plupart des dimanches de l'année et connaissent une fréquentation importante;
- l'expérience d'ouverture «sept jours sur sept» des bibliothèques de Bâle-Campagne;
- que le dimanche, jour de loisirs pour les familles, doit offrir des activités diversifiées sur les plans sportif, éducatif et culturel;
- que les bibliothèques sont un véritable lieu de vie et permettent un accès à tous à la culture,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de conduire une expérience pilote d'ouverture d'une bibliothèque municipale le dimanche après-midi du mois de novembre au mois d'avril en concertation avec les représentants du personnel;
- de proposer au besoin une demande de crédit extraordinaire;
- de présenter le bilan du projet au Conseil municipal, au terme de cette expérience pilote.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion au Conseil administratif le 12 septembre 2018.

La demande de mettre en œuvre une expérience pilote d'ouverture d'une bibliothèque municipale le dimanche démontre l'intérêt du Conseil municipal pour les bibliothèques municipales non seulement dans le cadre de la promotion de la lecture, mais plus largement au niveau de l'accès à la culture et à l'information, ainsi que d'une présence active du service public pour un public élargi le dimanche. L'ouverture dominicale entend élargir cet accès aux bibliothèques municipales, au même titre que d'autres institutions culturelles ou équipements sportifs. Les personnes en activité ainsi que les familles sont particulièrement visées par cette mesure déjà mise en œuvre avec succès par de nombreuses bibliothèques de lecture publique en Suisse et à l'étranger.

Pour répondre à la demande formulée par le Conseil municipal au travers du vote de cette motion amendée par une très large majorité, le Conseil administratif, sur proposition de Sami Kanaan, a validé lors de sa séance du 21 novembre 2018 la mise en œuvre d'un essai pilote d'ouverture le dimanche après-midi durant six mois, soit du mois de novembre 2019 au mois d'avril 2020. Ce dernier permettra de vérifier si l'élargissement de l'offre répond à une véritable demande des habitantes et des habitants de la Ville de Genève et, en outre, s'il permet d'élargir le public des usagères et usagers actuels.

La bibliothèque de la Cité a été retenue pour cette expérience pilote. Son positionnement central, proche d'un important nœud de transports publics (trams et bus), permettra aux différents publics de s'y rendre facilement. Par ailleurs, elle offre la plus grande collection parmi les bibliothèques et est le seul site à proposer une salle d'exposition, un espace consacré à la musique ainsi qu'un espace consacré à la culture numérique, aux nouvelles technologies et aux jeux vidéo. Elle est, enfin, la bibliothèque la plus connue du réseau; près de la moitié des usagères et des usagers actifs qui fréquentent actuellement les bibliothèques de quartier empruntent également des documents à la bibliothèque de la Cité.

Pour le Conseil administratif, il n'était pas envisageable que le projet-pilote puisse se réaliser sans les ressources supplémentaires nécessaires. C'est pourquoi le Conseil administratif, sur proposition du département de la culture et du sport (DCS), a prévu des moyens supplémentaires à hauteur de 227 000 francs dans le projet de budget 2019, budget adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2018 et qui n'a fait l'objet du lancement d'aucun référendum.

Par ailleurs, une concertation avec le personnel des bibliothèques municipales et ses représentant-e-s à la commission du personnel interne a été lancée par la

direction des bibliothèques municipales début 2019, afin de préciser notamment les points suivants:

- les étapes et le calendrier de la mise en œuvre,
- les prestations délivrées,
- le profil des collaborateurs et collaboratrices qui travailleront le dimanche,
- le niveau de contribution du personnel lors de cet essai,
- le profil et l’affectation des ressources engagées temporairement,
- l’organisation et l’évaluation du projet-pilote.

A cet effet, une journée collaborative a été organisée le 29 janvier 2019 avec l’ensemble du personnel dont les compétences sont importantes pour la réflexion et qui pourrait potentiellement jouer un rôle dans la mise en œuvre de l’essai. Elle a ainsi réuni les collaborateurs et collaboratrices travaillant à l’accueil du public (bibliothèques de quartier, bibliothèque de la Cité et Bibliobus), les bibliothécaires et les agent-e-s en information documentaire (AID) rattaché-e-s à l’Unité gestion des collections (UGESCO), du personnel de l’Unité de médiation culturelle, des services techniques, l’ensemble des membres du comité de direction ainsi que des représentant-e-s de la direction du DCS.

Dans un deuxième temps, une nouvelle matinée de travail a réuni les collaboratrices et collaborateurs de la bibliothèque de la Cité le 1^{er} mars dernier pour préciser les conditions de mise en œuvre opérationnelle de l’expérience-pilote.

L’ouverture dominicale de la bibliothèque de la Cité sera conduite avec le personnel sur une base volontaire. Grâce au budget supplémentaire voté par le Conseil municipal, des auxiliaires seront engagé-e-s pour compléter les équipes.

A l’issue de l’expérience-pilote, une évaluation approfondie sera effectuée à la fois sur les impacts internes et organisationnels ainsi que sur la fréquentation et l’appréciation de cette nouvelle prestation par la population à laquelle le personnel des bibliothèques municipales sera pleinement associé.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan